

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 09 avril 2024

Nombre de membres présents : 14

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf avril, à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Présents

JP. CUILOS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, S. MAZAS, E. UMUTESI, C. SCHIFANO, F. ESTEVES, C. CLERGEAU, D. DOUMERC, JF MULLER, O. RACAUD, RM. MARTINEZ FUENTE, H. DUTKO.

Date de la convocation

03/04/2024

Absents excusés

A. SECULA, C. PAVAILLER, C. ROMERO, A. CIERCOLES, MJ. SCHIFANO, A. CERCIER, M. PLANA A. TAHRI, S. PRADELLES, JC MALTHE, M.E. RAYSSAC ORRIT, I. CERE, JC. LAPASSE,

Date d'affichage

03/04/2024

Pouvoirs

Objet de la délibération n° 23-2024

Administration -- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024

*C. PAVAILLER à C. DEBONS | MJ SCHIFANO à C. SCHIFANO
JC. MALTHE à C. CLERGEAU | JC. LAPASSE à RM MARTINEZ
S. PRADELLES à JP. CUILOS | FUENTE
A. TAHRI à P. PLICQUE*

M. Francis GARRIGUES a été nommé secrétaire

Délibération n° 01

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024 et demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler.

Il est précisé que l'ensemble des observations soumises préalablement ont été prises en compte.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cot exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 26 mars 2024

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.



Le Maire,